



Il y a 35 ans que je travail dans le batiment

Par **haas**, le **07/01/2008 à 13:10**

Bonjourrnma question concerne sur la médaille du travailrnil y 35 ans que je travail dans le batiment je n'est j'amaïs eu droit a la médaille du travail pourriez vous me renseigné?rnje reste a votre entiere dispositionrnCordialement

Par **jeanyves**, le **07/01/2008 à 20:31**

Bonjour,rnrnLa médaille d'honneur du travail récompense l'ancienneté de services des salariés. Elle est attribuée à votre demande et vous devez remplir un formulaire Cerfa et y joindre les documents suivants : rn -certificats de travail et attestation récente du dernier employeur ; rn -photocopie d'une pièce d'identité rn - état signalétique et des services militaires ou photocopie du livret militaire ; rn - pour les mutilés du travail, un relevé des rentes.rn Le dossier ainsi constitué est à déposer auprès du préfet de département avant le : rn 1er mai pour la promotion du 14 juillet ; rn 15 octobre pour la promotion du 1er janvier.rnVous trouverez le formulaire Cerfa sur le site www.travail-solidarite.gouv.frrnRestant à votre disposition,rnjeanyves

Par **haas**, le **08/01/2008 à 09:55**

Merci pour l'informCordialement